



ACTE D'ENGAGEMENT

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE
DE LA COMMUNE DE PLOUGUERNEAU

I - L'INTÉRESSÉ

Vos coordonnées

Nom - Prénom :

Date et lieu de naissance :

➔ Joindre l'autorisation parentale pour les mineurs (*annexe 2*).

Domicile :

Profession et adresse de l'employeur :

Êtes-vous mobilisable sur votre temps de travail ? Oui Non

Si oui, joindre la fiche d'autorisation de l'employeur (*annexe 3*).

Téléphone portable : Téléphone fixe :

Adresse mail (*obligatoire*):@.....

Personne à prévenir en cas d'urgence : M. ou Mme

Adresse :

Téléphone fixe / portable :

Vos compétences

Possédez-vous un permis de conduire valide ? Oui Non

Si oui le(s)quel(s) : A B C D E Si E, précisez : B C D

Numéro de permis :

Parlez-vous une langue étrangère ? Oui Non Si oui, laquelle : Niveau :

Possédez-vous un diplôme de secourisme ? Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) : PCS1 secouriste du travail autres :

Autres aptitudes :

II - TYPE DE MISSIONS

Parmi les missions listées ci-dessous, cochez celles que vous êtes prêt à relever.

	Aider à la diffusion d'informations auprès des personnes vulnérables (porte-à-porte)
	Participation à l'alerte des populations ou à l'évacuation d'un quartier
	Accompagner des victimes à un point de rassemblement
	Gérer l'accueil des victimes à un point de rassemblement
	Soutenir moralement les victimes
	Aider à la distribution d'eau potable
	Aider à la mise en sécurité des axes de circulation
	Aider au nettoyage des voiries ou bâtiments communaux
	Participer à des opérations de surveillance et nettoyage des cours d'eau, de débroussaillage, de déneigement
	Intervenir dans les établissements scolaires pour sensibiliser les élèves aux risques majeurs
	Informar la population sur les risques majeurs et la résilience (réunions publiques, expositions...)
	Aide à la protection des meubles des personnes en zone inondable
	Suivi des personnes vulnérables en période de canicule ou de grand froid
	Surveillance de digues, de massifs forestiers ou de cours d'eau
	Aide au nettoyage et à la remise en état des habitations
	Aide aux sinistrés dans leurs démarches administratives
	Collecte et distribution de dons au profit des sinistrés
	Manutentions
	Suivi des personnes vulnérables
	Autres :

Le soussigné sollicite son engagement en tant que bénévole à « **La réserve communale - Strollad ar risklou** » de la commune de Plouguerneau.

Il reconnaît avoir pris connaissance des missions de la réserve et accepter son règlement intérieur. Il s'engage, dans la limite de son temps disponible et sur la base du bénévolat, à participer aux activités de la réserve. Il certifie remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées et correspondantes aux missions sélectionnées en point II. Dans le cas d'une évolution remettant en question ses conditions d'aptitude, il s'engage à communiquer ce changement immédiatement à la commune de Plouguerneau.

En cas de sinistre il s'engage, sauf cas de force majeure, et sous réserve de l'accord de son employeur si c'est pendant son temps de travail, à répondre à toute mobilisation par le Maire.
La durée de cet engagement est fixée à un an. L'engagement peut être interrompu à tout moment, soit par démission, soit par décision du Maire.

M. ou Mme accepte que les informations saisies soient exploitées par la mairie de Plouguerneau pour permettre des échanges sur tout ce qui relève de la réserve communale. Ces informations ne seront pas conservées une fois que l'engagement de l'intéressé soit interrompu, la mairie de Plouguerneau.

Accord d'utilisation de l'image :

Donne mon accord pour que les photos et les vidéos qui pourraient être prises de moi tant individuellement que collectivement lors de mes formations et missions au sein de la réserve communale de sécurité civile de Plouguerneau puissent être publiées dans la presse ou dans tout autre support à but non commercial et notamment dans les réseaux sociaux de la commune de Plouguerneau et sur le site internet de la commune : www.plouguerneau.bzh

OU

N'autorise pas à ce que des photographies de moi soient publiées sur les réseaux sociaux et le site internet de la Commune de Plouguerneau ou dans la presse (dans le cas de photos collectives la jurisprudence autorise un procédé de floutage ou de pixellisation visant à préserver l'anonymat).

Signature de l'intéressé

Le Maire accepte l'engagement de M. ou Mme
à la réserve communale de sécurité civile à compter du

Fait à Plouguerneau, en deux exemplaires, le

**Le Maire,
Yannig Robin**